

Paris, le 23 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARJEL reçoit une délégation officielle du Portugal sur la régulation technique des jeux en ligne

Charles Coppolani a reçu les 18 et 19 septembre derniers, une délégation de l'Institut du Tourisme dont dépend le Service de l'Inspection des Jeux, conduite par Mme Teresa MONTEIRO.

A la demande du Portugal qui s'apprête à ouvrir à la concurrence les activités de jeux en ligne (loi du 2 septembre 2014), les services de l'ARJEL ont présenté le modèle technique français de régulation. Les ingénieurs et experts des deux pays ont eu des échanges denses et approfondis qui vont se poursuivre à distance. L'enjeu est de faire profiter le Portugal de l'expérience de l'ARJEL et des solutions techniques qui ont été développées en interne afin de répondre aux normes exigeantes du standard de régulation français.